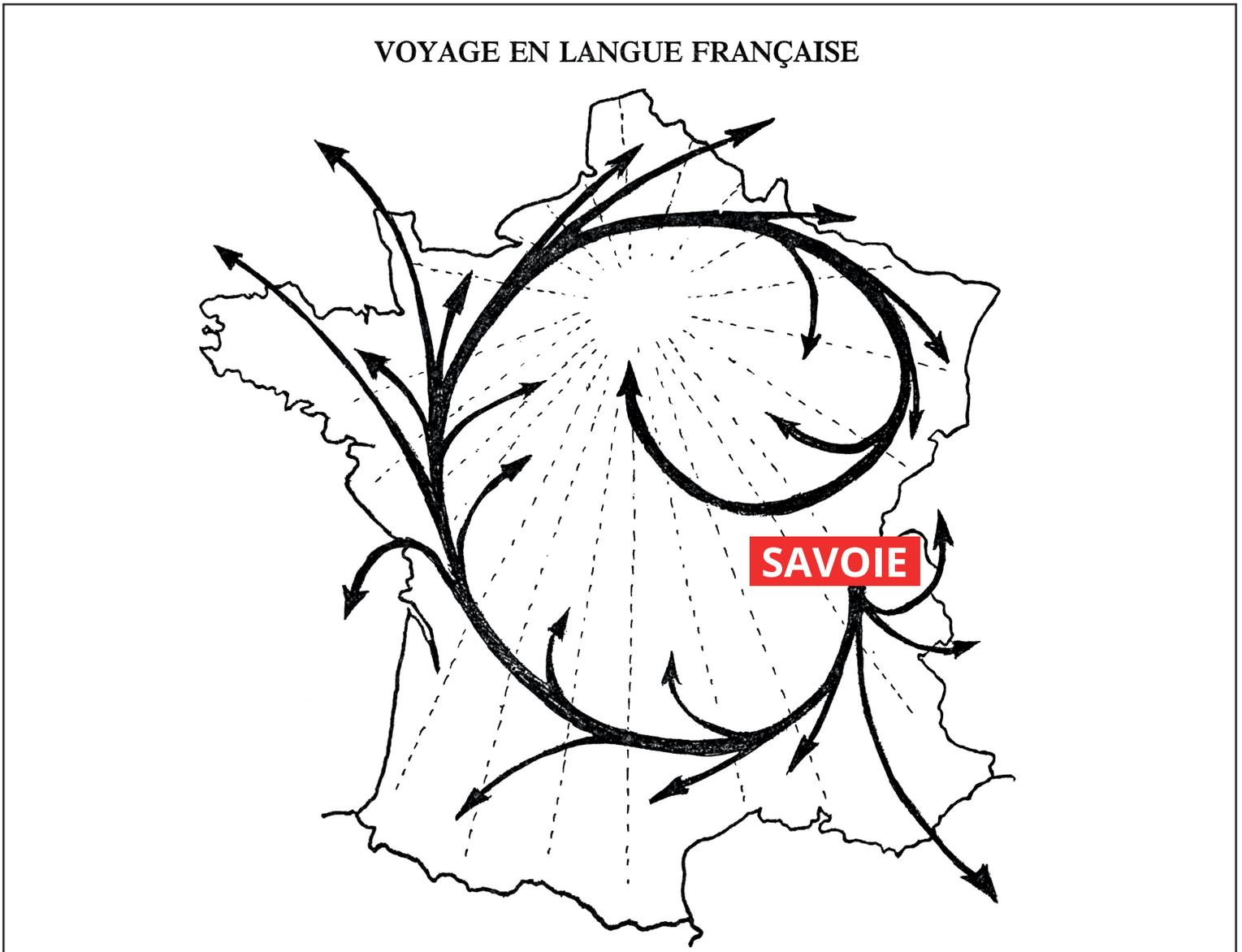




# Culture Lémanique

## La Savoie et la langue française



En 286 à Agaune, 3000 légionnaires de la légion Thébaine sont massacrés pour avoir choisi la religion du Christ au lieu de sacrifier à Jupiter.

De toute l'Europe de la Pax Romana, les pèlerins, les moines et autres affluèrent pour honorer leur sacrifice.

De toute part ils se pressèrent, et une véritable Bourse des Langues en découla pendant plusieurs siècles.

Des Burgondes refoulés par Aetius pendant son combat au camp de Chalons contre les Huns, se convertissent en grand nombre et se fondent dans le peuple allobroge qui les recevait.

La religion nouvelle s'étend dans tout le territoire, des prêtrises se déclarent, puis des évêques sont nommés, des églises et des monastères sont bâtis, et la langue latine de tous ces religieux se répand. Néanmoins, ces religieux qui se comprennent sont obligés de marier leur langage avec les autochtones et la multitude, ne serait ce que pour construire, déboiser, convertir, bénir etc...

Car il faut tout créer dans ce pays quasiment vierge si l'on veut vivre.

Charlemagne y vient en 806 et organise le transfert des restes de quelques suppliciés à Trèves. C'est à cette occasion, qu'ayant visité la Sapaudia, il la divise en ses six provinces : Chablais, Faucigny, Genevois, Savoie, Tarentaise et Maurienne.

Le sacrifice de la Legion Thébaine est un des plus important épisode qui a déterminé l'aube d'un langage nouveau, issu des classes les plus basses de la société

Car c'est dans toute cette partie des Alpes Graies que se concentrent les volontés disparates illuminées, qui vont se répandre par delà les monts, pour porter leur foi nouvelle.

Les autochtones liés par leurs racines vont tirer à chaque génération, une dialectique progressivement constructive du mariage de la langue latine des religieux, avec les différents dialectes importés.

La Sapaudia étant relativement peuplée, riche et bien desservie par les routes romaines à quelques kilomètres d'Agaune, va aspirer moines et pèlerins qui peuvent en toute quiétude jouir de l'abri de paix intérieure du pays, y travailler et se livrer à leur pratiques.

Le sacrifice de Mauricius et de ses Légionnaires les a tant frappés qu'ils se forment en communautés ou individuellement s'en vont par l'Europe afin d'y prêcher l'Évangile pour laquelle ils sont dorénavant prêts à se sacrifier comme Eux.

De la ville de St Maurice construite aux alentours d'Agaune, pour perpétuer le souvenir, partirent nombre de futurs saints, tels St Bruno, St Etienne qui s'en alla convertir en Tatra, St Nicolas Lanfranc du Val d'Aoste qui parti pour la Normandie créa une abbaye à Bec-Halluin et l'église St Etienne de Caen...

Dès 962 la Savoie fait partie du Saint-Empire, et du Jura au Val d'Aoste les échanges de tous ordres s'effectuent à l'abri des luttes intestines

La communion des peuples venus depuis des siècles pour honorer et réfléchir sur le sacrifice de Mauricius a créé avec la latinité pastorale une osmose encore timide, qui parce qu'elle descend du peuple et de moines subalternes va être appelée la langue du vulgaire.

L'épiscopat nommé par Rome qui ne connaît lui que le latin va devoir se former s'il veut être à même de s'assurer la maîtrise de ses ouailles.

En l'an 1036, commence la deuxième phase de progression linguistique en Savoie. Les premiers rudiments de la langue lémanique s'ébauchent.

## **Une assemblée d'évêques de Savoie**

Sion, Genève, Belley, Chambéry et Maurienne réunie par Hughes évêque de Lausanne et frère de Humbert I (nommé duc en Chablais, comte de Savoie et Maurienne en 1034 par Hermangarde femme de Rodolphe III protecteur désigné par Conrad du St Empire avant sa mort) se réunit à Montriond et y promulgua :

### **la Trêve de Dieu**

*« Ils sont IV jors en la semaine plus fors paisibles que li autres :  
c'est li joudi, li venredi, li sambedi et li dimoinge ces IV jors chascun  
doict avoir pays tranquilles ».*

Cette proclamation dictée sur le sol Allobro/Burgondien est le premier instrument à mettre au compte de la Savoie au chapitre culturel.

## **La Trêve de Dieu eut sa consécration au Concile de Nice convoqué à cet effet en 1040.**

Dès 1253 un acte rédigé en français (Condeescu : traité d'histoire de la langue française Bucarest).

En 1268 , le 16 mai récit de la remise de l'anneau de St Maurice de Pierre II de Savoie à son fils Philippe:

*« Il le fist prier de porter cettuy anel le chargeant de le trasféer par ainsy à son propre hoir avec semblable adjuration de le porter ainsy toujours sur soy désirant que le dit anel demourast en l'hotel de Savoie comme gage visible et saint de ceux qui seroient comtes es Savoye ».*

Le comte Pierre II avant son accession au pouvoir, qui 7 années durant séjournera à la cour de la reine Alienor et s'imprègnera avec l'aide d'un savoisien archevêque de Canterbury de la charte de 1215, s'initie à l'écriture anglaise et posent ensemble les fondements de la langue lémanique qu'il imposera ensuite aux Etats Généraux tenus en Pays de Vaud en 1264. Il sera fait comte d'Essex par Alienor et appelé le petit Charlemagne par son entourage

En 1310 le comte de Savoie conseillait l'Empereur son suzerain au sujet des ennuis créés par la lutte entre les Guelfes et les Gibelins :

*« Sire Empereur, ce qui surement vous gardera de mêchef sera de ne point vous mesler à ces brouilleries et de ne pencher ny à destre, ny à senestre ».*

En 1351 les statuts du 7 février nous donnent l'érection de la Chambre des comptes de Savoie :

*« Item, est ordonné que nyons des clers ordones es compties ne puysent traire nul des compties de fors sans lesdits compties registrer et deigent lesdit maistre ordonner de la garde des clerks des comptes, par manere que nul n'y puyse entrer sans leur save et commandément, et encour deigent les dits maistres feire registrer en on papier tous le comptes qui se trouverout la y où on les tient deys XXX ans enc za, por ce que nul ne s'en puisse perdre, et que l'on puisse savoir ceux qui faudront ».*

NANI

Le 14 septembre 1522 le comte Charles III promulgue un édit en langue lémanique de 83 versets réorganisant la Cour des Comptes de Savoie.

Cette langue dans ses prémices a été importée en Angleterre par le valdotain Lanfranc, par Eléonore et Pierre II et elle a prospéré en Suisse Romande (Humbert sacré duc en Chablais) et Berne avait décidé d'adopter le français afin d'obliger les notaires à rédiger en place du latin afin d'éviter les abus .

Il y a une vingtaine d'années je lisais des documents de Pierre Ratinaud et je ne pouvais rien faire de mieux. Avec le temps la découverte d'autres textes et ensuite le livre de Henriette Walter me permette de rendre hommage à ce Savoisien bien en avance sur son étude.

Quelle ne fut pas ma surprise en lisant ce livre (le français d'ici, de là, de là-bas) de voir enfin une linguiste réputée (elle a reçu plusieurs distinctions de la part de l'académie française) écrire la vérité en parlant de la Savoie.

Ma recherche est passée par une grande partie de la bibliographie habituelle Dauzat Brunot Bourguignon...

**Son livre est préfacé par André Martinet qui écrit :**

« Si dans la présentation de sa diffusion géographique, Henriette Walter part de la Savoie, c'est que c'est là que le comte Amédée VI décide d'adopter le français comme langue officielle, près de deux siècles avant que François I<sup>er</sup> en fasse autant en France », par l'ordonnance de Villers – Cotterêts en 1539.

Ecrit pour la fête nationale de la Savoie du 22 septembre

**Colette Biguet**